

FRANÇAIS PARLÉ ET MORPHOSYNTAXE DE LA LANGUE

Claire Blanche-Benveniste

Université de Provence - EPHE

Le très grand développement des études actuelles sur le français parlé a-t-il enrichi les connaissances sur la morphosyntaxe de la langue ? Cette question passe souvent au second plan, derrière le grand champ de recherche qu'offrent les nouvelles données du français parlé pour l'étude des interactions entre les locuteurs. Les tenants de ces nouvelles recherches ont tendance à minorer l'intérêt que peut offrir le français parlé pour des études proprement grammaticales. Du reste, la description grammaticale serait déjà suffisamment établie pour qu'il soit temps de passer à des études moins austères et, de toutes façons, la langue parlée, lieu d'exercice des subjectivités, comme l'écrivait Vendryes en 1921, ne serait pas le meilleur terrain d'études grammaticales:

"Ce n'est plus l'ordre logique de la grammaire courante; c'est un ordre qui a sa logique aussi, mais une logique surtout affective, où les idées sont rangées non d'après les règles objectives d'un raisonnement suivi, mais d'après l'importance subjective que le sujet parlant leur donne ou qu'il veut suggérer à son interlocuteur" (p. 172).

Des opinions analogues circulent encore, dites avec un vocabulaire plus moderne : "phrases inachevées, "contamination de constructions", "organisation purement affective", "non-distinction entre coordination et subordination" etc. Curieusement, les mêmes arguments servent parfois aux historiens de la langue pour disqualifier la grammaire de textes anciens dépourvus de ponctuation. G. Nunberg rapporte que les textes de la Renaissance anglaise ont eu longtemps la réputation d'avoir "une syntaxe incertaine", floue, difficile à analyser :

"[...] a segmented thing that crawls over the page [...] Indeed he often seems to start out with no clear idea of where his sentence will lead him" (Nunberg, 1990 : 130)

C. Marchello-Nizia (1997) mentionne, en moyen français, avant l'installation d'une ponctuation standardisée, des "ruptures de construction" dans lesquelles nous sommes mal à l'aise pour repérer des unités syntaxiques fiables. Dans l'histoire qu'il dresse de la notion de "phrase" en français moderne, J.P. Seguin cite certaines pratiques de "non-phrases" dans des textes de la fin du XVIII^{ème} siècle rédigés sans ponctuation, où domineraient "constructions louches, rapports doubles, pulvérisation de l'identité de la phrase" (1993 : 397-8) :

" Toutes les connections par subordination; coordination et anaphore, sont ici sur le même rang et comme interchangeable" (J.P. Seguin, 1993 : 397-8).

Tout se passe comme si la ponctuation graphique moderne, assurant un "calibrage" grammatical des textes, et en tout premier lieu la répartition en ces unités syntaxiques que sont les "phrases" ponctuées, servait insidieusement de filtre. Si les productions de langue parlée, tout comme certaines productions anciennes, non "prévues" pour la ponctuation et difficiles à ponctuer, paraissent grammaticalement irrégulières, c'est sans doute en partie parce qu'elles échappent à ce filtre.

Je voudrais plaider le parti contraire, en prenant ici trois exemples de français parlé qui livrent, à travers d'apparentes "perturbations" typique du parlé, des renseignements précieux sur l'organisation morphosyntaxique et, par là-même, sur la production du sens : l'organisation en

"têtes" syntaxiques, l'augmentation du stock de modèles syntaxiques et la délimitation des énoncés.

1. Le mode de production et les "têtes" de syntagmes

Il est bien connu que la langue parlée nous permet d'observer comment les locuteurs mettent en place progressivement leurs syntagmes, sous les apparences d'une composition par hésitations et reprises, en procédant souvent par enrichissements successifs. Cette élaboration progressive permet au locuteur de couper son discours pour venir ajouter un adjectif dans le syntagme nominal :

1. il a pour but de donner de créer des systèmes nouveaux des systèmes mécaniques nouveaux (Leg 1,15)

Il peut, en une seule opération, en ajouter un avant le nom et un après :

2. on faisait aussi des bals des petits bals populaires (Vie p. 3,6)
3. je revois toujours le ce ce petit lit ce joli petit lit rose (maisonT, 4,5)

Il arrive qu'elle fasse interrompre le discours au milieu d'un mot, comme dans cet extrait d'un enregistrement de Roland Barthes :

4. au point de désintégration de la litté- de désintégration historique de la littérature (Barthes 56,2)

Ces adjonctions se font toujours dans le même ordre : d'abord production d'un syntagme nominal réduit, *des systèmes nouveaux, des bals, ce petit lit*, et ensuite placement des adjectifs ajoutés. On peut représenter la succession des opérations en alignant verticalement les différentes composantes du syntagme nominal :

créer	des systèmes	nouveaux
	des systèmes mécaniques	nouveaux
on faisait aussi des	bals	
	des petits bals	populaires
je revois toujours	le	
	ce	
	ce	petit lit
	ce joli	petit lit rose

Les syntagmes de type "N1 de N2", *trois semaines de stage, des copies de sièges Louis XV*, sont produits selon la même progression, de sorte qu'on y dégage très facilement le nom tête du syntagme : c'est celui qui est produit en premier lieu, *stages, sièges*, et non pas celui qui figure en premier dans le syntagme nominal enrichi, *semaines de stage, copies de sièges Louis XV* :

5. on a trois stages trois semaines de stage (L91,3, Ruff 2,10)
 6. ce sont des sièges des des copies de sièges Louis XV (L91, Rouxel 5,9)
- | | | |
|-------------|-------------------|-----------------|
| on a | trois | stages |
| | trois semaines de | stage |
| ce sont des | sièges | |
| | des | |
| | des copies de | sièges Louis XV |

La production des syntagmes verbaux se fait selon la même progression. Le verbe qui exerce la fonction de tête syntaxique verbale est celui que les locuteurs produisent en premier lieu; dans

les exemples qui suivent, c'est *comprendre, retrouver*. Mais ce n'est pas nécessairement celui qui figure en première place du syntagme verbal enrichi, *arrivaient à comprendre, peut retrouver*:

7. certains représentants ne comprenaient pas n'arrivaient pas à comprendre (L91,3, Pozz2,5)

8. dans toute l'électronique on retrouve on peut retrouver la puce (L91,3, Roy 8,6)

certaines représentants ne comprenaient pas

n'arrivaient pas à comprendre

dans toute l'électronique on retrouve

on peut retrouver la puce

Là où l'on pourrait ne voir qu'hésitations et reprises, il est intéressant de saisir que la production du sens se fait, par oral, en suivant la hiérarchie de l'organisation syntaxique.

2. L'augmentation du stock de types syntaxiques

Au lieu de déclarer déficientes les organisations syntaxiques du français parlé, on a intérêt, dans un grand nombre de cas, à prendre ces apparentes "déficiences" comme des révélations sur des modèles syntaxiques fondamentaux, à intégrer dans le stock des types syntaxiques, et qui serviraient du reste aussi bien pour la langue écrite que pour la langue parlée. J'en prendrai deux exemples, celui des dites "phrases inachevées" et celui des énoncés "parenthétiques".

On a souvent invoqué les "phrases incomplètes" de l'oral. Mais dans le cas des "questions /réponses", où, comme on l'enseigne à l'école, la politesse exige que les réponses soient faites sous forme de "phrases", cette incomplétude est en fait créée par le modèle d'analyse. Seraient réputés incomplets tous les énoncés-réponses suivants :

9. - et vous étiez combien ? - sept

10. et c'est où ça ? - du côté de Munster

11. c'était vers quelle époque ça ? - en 40 pendant la guerre de 40

12. vous habitez toujours à la même adresse ou vous avez déménagé ? - non non toujours la même

13. vous êtes sans doute inscrit à l'ANPE ? - oui depuis six ans et demi

14. et vous êtes amené à les la revoir ? - ah oui mercredi

Voir là de l'incomplétude est évidemment le résultat d'un mélange indu entre la grammaire et la politesse. Il paraît indispensable d'intégrer dans la description grammaticale le fonctionnement de ces énoncés sans verbe et de leurs règles d'organisation.

Je désigne ici par "énoncés parenthétiques", les constructions syntaxiques qui pourraient former un énoncé à elles seules, mais qui sont insérées, comme des corps parasites, dans un énoncé-hôte, qu'elles viennent couper aux endroits les plus divers. Les énoncés parenthétiques (qu'on rencontre évidemment aussi dans les productions écrites) sont fréquents dans certains types de prise de parole, surtout dans les situations d'argumentation. Ils ne reçoivent habituellement aucune description grammaticale :

15. l'été quand il fait beau ils ont une terrasse et quand il fait beau elle a ou ses enfants ou les petits enfants n'importe ils mangent sur cette terrasse (Giuli 27,2)

16. il y a bon de très rares cas mais ça existe quand même de malades parce que ce sont des malades qui n'ont dès la naissance aucune sensation de douleur et ces pauvres - -

enfin ces pauvres enfants parce qu'ils ne vivent pas très longtemps dans la plupart des cas sont complètement déformés (Prie, 7,5)

17. Darwin qui comme tous les Anglais n'aime pas les champignons les Anglais ne consomment pas beaucoup de champignons il ne les aimait pas du tout a découvert en Terre de feu une population qui ne mangeait pratiquement que des champignons (Sabio).

Il faut noter (cf. Blanche-Benveniste 1997) que les schémas prosodiques qu'on attendrait pour la lecture de tels énoncés à haute voix ne sont généralement pas ceux que produisent spontanément les locuteurs. Dépourvus de démarcations, ces longues insertions sont souvent perturbantes. Une ponctuation, lorsqu'elle est possible, en rend l'interprétation plus facile :

15'. L'été, quand il fait beau (*ils ont une terrasse et, quand il fait beau, elle a, ou ses enfants ou les petits enfants, n'importe*) ils mangent sur cette terrasse .

16'. Il y a, bon, de très rares cas, mais ça existe quand même, de malades (*parce que ce sont des malades*) qui n'ont, dès la naissance; aucune sensation de douleur et ces pauvres, enfin ces pauvres enfants (*parce qu'ils ne vivent pas très longtemps dans la plupart des cas*) sont complètement déformés.

17. Darwin, qui, comme tous les Anglais, n'aime pas les champignons (*les Anglais ne consomment pas beaucoup de champignons, il ne les aimait pas du tout*) a découvert en Terre-de-Feu une population qui ne mangeait pratiquement que des champignons (Sabio).

Une analyse systématique de la langue parlée inciterait à intégrer les énoncés parenthétiques dans le stock des types syntaxiques, au même titre que les coordinations ou les subordinations. La parenthétisation intervient du reste souvent comme un procédé d'évitement de la subordination. Ainsi, au lieu des relatives prépositionnelles comme on en fournissent les exemples fabriqués,

18. Cette personne avec qui j'ai travaillé longtemps est devenue une amie
on rencontre fréquemment un équivalent parenthétique :

19. cette personne (j'ai travaillé longtemps avec elle) est devenue une amie.

La complémentarité - ou la suppléance - entre les deux types d'énoncés pourrait faire partie de la description syntaxique du français.

3. La délimitation des énoncés

Les analyses grammaticales auxquelles nous sommes habitués exigent qu'un élément fasse partie d'une phrase ou d'une autre, et qu'il ne puisse pas avoir un statut "à cheval sur deux phrases". Mais il arrive souvent, dans la langue parlée, qu'un syntagme complément puisse être interprété aussi bien comme le complément terminal de l'énoncé qui précède que comme le complément initial de l'énoncé qui suit, et qu'il n'y ait pas lieu de choisir entre les deux solutions. En voici un exemple, pris dans une interview de Régis Debray, où un complément de temps, à *partir du XVIIIème siècle* , pourrait être rattaché soit vers l'avant soit vers l'arrière (le tiret indique une pause courte):

20. elle a séché sur pied - pour des raisons compliquées à partir du XVIIIème siècle
cette république oligarchique s'est peu à peu vidée de sa substance (Zay, 25,9)

On peut proposer deux ponctuations, toutes deux "déformantes" par rapport à ce qui a été dit:

20'. Elle a séché sur pied, pour des raisons compliquées, à partir du XVIIIème siècle. Cette république oligarchique s'est peu à peu vidée de sa substance.

20". Elle a séché sur pied, pour des raisons compliquées. A partir du XVIIIème siècle, cette république oligarchique s'est peu à peu vidée de sa substance.

Grâce à B. Combettes, nous savons que ce type de problème n'est pas le propre du français parlé actuel, mais qu'il a toute une histoire, liée - faut-il s'en étonner? - à l'histoire de la ponctuation :

[...] dans l'usage typographique du XVIIIème siècle, la construction détachée est caractérisée comme un "passage" entre deux énoncés [...] Une construction détachée, qu'une lecture "moderne" interprète comme initiale, comme début de proposition, se trouve encadrée par deux points-virgules, ponctuation qui traduit à la fois la continuité et l'ouverture :

"(...) elle soupirait; encore émue de ce songe (...), disposée encore plus à l'amour (...); chaque fois que ses yeux se tournaient vers Phéleas, ils devenaient plus tendres".

Ce statut de la construction détachée, dont on peut suivre la trace jusque dans l'usage actuel, conduit à penser que le domaine de la phrase n'est pas le cadre adéquat pour rendre compte de toutes les règles de position. (B. Combettes, 1996 : 85)

L'autre exemple des "paroles rapportées" montre bien comment nos habitudes d'analyse et de délimitation grammaticales sont liées à la ponctuation moderne. La délimitation des paroles rapportées n'est pas toujours aussi nette, dans le français parlé, que l'exigent nos habitudes de ponctuation. Il arrive que l'on puisse ponctuer assez facilement, en isolant les paroles rapportées :

21. il fallait un ticket de bus Maman il faut un ticket de bus une paire de bas - Maman (Baral 22,5)

21'. Il fallait un ticket de bus ? - "Maman ! Il faut un ticket de bus !" Une paire de bas ? - "Maman !" (Baral 22,5)

Mais, dans la plupart des cas, l'opération est délicate et aboutit à plus d'une solution :

22. je me suis dit soyons positive ça ne m'est pas arrivé si souvent que ça mais là soyons positive

22'. Je me suis dit : "Soyons positive; ça ne m'est pas arrivé si souvent que ça, mais là, soyons positive !".

22". Je me suis dit : "Soyons positive !" - ça ne m'est pas arrivé si souvent que ça ! - mais, là, "Soyons positive !"

Il est certain que l'impression de netteté insuffisante des paroles rapportées est liée aux exigences de notre ponctuation actuelle. Nunberg faisait la même remarque pour des écrits antérieurs à la Renaissance :

"A rule allows omission of sequences of opening and closing quotes between utterances produced by the same speaker when there is no intervening punctuation (Nunberg 1990 : 125).

4. Conclusion

Les quelques exemples cités ici ne peuvent pas rendre compte de l'ampleur de la question abordée. Il a semblé important de souligner le rapprochement entre notre connaissance de la syntaxe des textes avant l'installation de la ponctuation moderne et notre connaissance de la syntaxe du français parlé contemporain. Les historiens de la langue ont beaucoup à nous

apprendre sur ces points, et il paraît essentiel d'assurer à cet objet contemporain un ancrage historique que les spécialistes nous signalent.

Dans son histoire de la ponctuation, G.Nunberg insiste sur l'idée que la ponctuation moderne n'est pas "neutre" et que, impliquant un type d'organisation syntaxique, elle ne peut pas s'appliquer aux textes anciens qui n'ont pas été "prévus" pour cela :

"The practice of modernization in fact involves a mistaken assumption about modern punctuation : that punctuation marks informational units and relations in a neutral way, and hence should be applicable to any text that is coherently organized on independent grounds" (130-1).

On pourrait en dire autant pour le français parlé contemporain, en incluant dans cette comparaison non seulement la ponctuation mais aussi un certain nombre de "décalages" par rapport à la description grammaticale fondée sur la langue écrite.

"These writers simply did not write in sentences . This should not be taken as evidence of unclear or disorganized thought or language".

Certes, bien des gens pensent que nous parlons avec des équivalents oraux de la ponctuation écrite. Mais toutes les études historiques montrent que c'est un effet en retour de la représentation graphique de la langue. Il ne s'agit pas seulement de la ponctuation, qui n'est que la partie la plus visible du problème. Imaginer que l'organisation morphosyntaxique du français parlé peut être entièrement décrite par les procédures mises au point jusqu'ici pour la description de l'écrit bien ponctué, c'est un peu comme ce que disent les enfants, lorsqu'ils expliquent qu'ils parlent mal parce qu'ils parlent "avec des fautes d'orthographe".

Références

- Blanche-Benveniste, Cl. (1997); *Approches de la langue parlée* . Paris : Ophrys (Coll. "L'Essentiel").
- Combettes, B. (1996); "Facteurs textuels et facteurs sémantiques dans la problématique de l'ordre des mots : le cas des constructions détachées", *Langue Française n° 111, L'Ordre des mots* , 83-96.
- Marchello-Nizia, Ch. (1997). *La Langue française aux XIVème et XVème siècles* . Paris: Nathan.
- Nunberg, G. (1990); *The Linguistics of Punctuation* . Stanford : CSLI ("Lecture Notes").
- Seguin, J.P. (1993); *L'Invention de la phrase au XVIIIème siècle* . Paris / Louvain : Peeters (Bibl. de l'Information Grammaticale).